Projet Martissant
Rapport annuel à la Primature
1er Janvier - 31 décembre

2015

PARC DE MARTISSANT

fokal

Fondasyon konesans ak libète
Fondation connaissance et liberté

Lettre de la présidente de FOKAL

Le Parc de Martissant ou la démonstration du possible

Tous ceux et celles qui visitent le parc de Martissant pour la première fois, et le nombre est en nette augmentation tous les jours, nous posent toujours la même question: « comment avez-vous fait pour créer cet espace de beauté, de civisme, d'apprentissage du respect de la nature et de l'environnement dans ce quartier de Martissant que l'on disait voué à la destruction par la violence et les trafics en tous genres ? » Et l'interrogation porte en soi un sens d'émerveillement mêlé de curiosité par rapport à ce que nous avons pu construire avec ténacité au cours des sept dernières années.

La réponse est d'abord dans ce NOUS collectif qui a osé croire que ce projet était possible, et qui résolument a décidé et décide encore de lever le défi dans la quotidienneté des actions entreprises et de l'évaluation des résultats obtenus. En premier lieu toute l'équipe de FOKAL qui à chaque étape, comme vous le verrez en lisant ce rapport, renouvelle son engagement dans la mise en œuvre des programmes en cours, et n'hésite pas à en inventer de nouveaux au fur et à mesure que les espaces du parc s'ouvrent au public, comme dans le cas du Centre culturel Katherine Dunham et du jardin de plantes médicinales.

Ce « nous » fait également référence aux habitants de la trentaine de sous-quartiers de la Zone d'aménagement concerté de Martissant, de la montagne à la mer, avec lesquels nous travaillons et réalisons des activités dans l'intention d'améliorer leur cadre de vie. La notion d'espace public dont le parc représente l'expression concrète a permis de rassembler, de débattre, d'éduquer, de partager, de résoudre des conflits à l'occasion, et d'ouvrir des perspectives de vivre-ensemble, aussi ténues soient-elles.

Et puis, nos partenaires institutionnels et financiers sans l'appui desquels nos programmes resteraient en rade. L'Open Society Foundations de New York qui de 2007 à aujourd'hui a cru en ce « nous » dans sa vision, sa détermination et sa capacité d'innover, prenant à sa charge 90% du budget d'investissement du parc, élargissant sa contribution à de nombreux projets dans le quartier ; le Gouvernement de la République qui, dans ses multiples déclinaisons (Présidence, Primature, MEF, MSPP, MTPTC, MARNDR, MDE, SMCRS, SEEUR, DINEPA, OSAMH, OPC, etc.) nous accompagne, et assure depuis 2013 les frais de fonctionnement du parc. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il s'agit d'un parc public dont la création et la gestion sont contractuellement confiées à la FOKAL. Il nous faut citer également l'Union européenne et l'Agence française de développement qui par le biais de la maîtrise d'ouvrage confiée à l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP) financent la mise en œuvre de certaines préconisations du schéma d'aménagement de Martissant réalisé au cours des années 2011-2012. D'autres institutions tels que Pain pour le monde, la Croix rouge américaine, mènent également avec nous des projets grâce à l'existence du parc et à notre présence dans le quartier. Nous voulons qu'ils soient tous remerciés, tous ceux et celles qui travaillent à ce beau projet, qui visitent le parc et qui en parlent, qui financent nos actions et évaluent nos résultats. La confiance que nous avons su construire au fil du temps, la crédibilité de notre institution, l'appropriation de notre action par les usagers laissent augurer des perspectives encourageantes malgré la fragilité de l'instant.

Michèle Duvivier Pierre-Louis
Présidente

Crédit photos :
Fabienne Douce, Ray-Ginald Louissaint, Pierre Michel Jean et Edine Célestin

Table des matières

1 Ouvrir le parc au grand public
- Ouverture de la Bibliothèque du Centre culturel Katherine Dunham
- Mettre en valeur le mémorial du parc de Martissant
- Créer un espace pour la communauté
- Transformer l'ancienne habitation Leclerc
- Planifier la restauration de l'ancienne résidence Pauline

2 Développer l'accès aux services publics dans le quartier
- Appuyer la réalisation d'infrastructures
- Développer le réseau d'électrification
- Améliorer l'éclairage public
- Gérer les déchets
- Développer l'agriculture urbaine
- Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

3 Appuyer une éducation de qualité dans la zone
- Une enquête sur la situation des écoles dans le quartier
- Valoriser la problématique de l'environnement dans les écoles du quartier
- Améliorer l'accès à la lecture publique

4 Faciliter l'accès à la santé dans la zone d'aménagement concerté
- Lutte anti-vectorielle avec le MSPP
- Enquête qualitative sur le métier de bayakou
- Enquête ethnobotanique sur la prise en charge de la douleur
- Prévention contre le choléra
- Collecte de sang avec la Croix Rouge haïtienne
- Conférence sur la santé publique

5 Favoriser le développement durable du Morne L'Hôpital

6 Perspectives du projet
- Un nouveau projet pour les jeunes avec la Croix Rouge américaine
- Aménagement de l'ancienne habitation Leclerc
- Structure institutionnelle de gestion du parc

7 Historique du projet

Sigles

1 Ouvrir le parc de Martissant au grand public

En 2015, le parc de Martissant a accueilli plus de 72.000 visiteurs dans les deux espaces ouverts au public, le mémorial et le Centre culturel Katherine Dunham (CCKD). La plupart d'entre eux viennent de la région métropolitaine. Les participants aux visites guidées réalisées par les gardes champêtres du parc sont principalement des écoliers, des étudiants, et des membres d'organisations socioculturelles.

Jeune fille lisant au CCKD

Ouverture de la bibliothèque du Centre culturel Katherine Dunham

La bibliothèque du centre culturel Katherine Dunham, riche de 7.000 ouvrages et d'un espace multimédia, a ouvert ses portes au grand public en janvier 2015. Durant cette première année, la bibliothèque a reçu 18.230 personnes.

Le centre a offert à ses membres des activités pour valoriser la lecture et les lettres :

« L'auteur de la semaine », où chaque deux semaines, l'auteur de l'un des livres acquis dans le cadre du fonds LITAFCAR (Littérature Afrique Caraïbes) a été présenté au public à travers une exposition. Les membres du club de lecture ont pu découvrir Chimamanda Ngozie Adichie, Tahar Ben Jelloun, Yasmina Kadra, André Brink et Maryse Condé.

« Rencontres avec un auteur » : le poète Jeudinema accompagné du musicien Herby François, a offert un moment de poésie aux jeunes écoliers lors du premier trimestre de 2015. La bibliothèque a reçu, dans le cadre des Nuits Amérindiennes, organisées par la maison d'édition montréalaise Mémoire d'encrier, plusieurs causeries animées pas des écrivains et écrivaines provenant de la communauté amérindienne du Québec.

À l'occasion de la célébration des vingt ans de la FOKAL, l'écrivaine Edwidge Danticat a participé à une causerie durant laquelle elle a répondu aux questions des lecteurs autour de son œuvre et de son parcours. En octobre, l'écrivain Jean Yves Loude est venu présenter son livre « Prince des fatras », roman qui a comme toile de fonds la vie des jeunes à Cité Soleil.

Les enfants de 9 à 13 ans des écoles de la zone ont été reçus à l'occasion des journées mondiales de la non-violence et de la tolérance dans des ateliers de réflexion animés par les membres du staff du centre. Le professeur académicien Claude Pierre, la directrice de la FOKAL Lorraine Mangonès et le Dr Roody Chéry sont intervenus respectivement sur la langue créole, les problématiques liées à la violence faite aux femmes et les maladies sexuellement transmissibles, en particulier le Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA).

La bibliothèque a aussi projeté deux fois par mois un film ou un documentaire haïtien ou étranger à destination des jeunes : « Martissant le rêve d'habiter » réalisé par Michèle Lemoine (2010), « Le Truman Show » de Peter Weir (1998), « Haïti le chemin de la liberté » d'Arnold Antonin (1973), « Dans l'ombre de Marie, la promesse de Walt Disney », de John Lee Hancock (2014), « Largo Winch », de Jérôme Salle (2008), « Mathilda », de Danny DeVito (1996)…

En 2016, l'équipe travaillera plus étroitement avec les écoles de la zone, y compris pour du tutorat. Les activités de valorisation de la littérature et de la lecture se poursuivront comme en 2015.

Jeune fille lisant au CCKD

Adolescents dans le cyber du CCKD

Cérémonie commémorative du 12 janvier

Mettre en valeur le mémorial du parc

Le 12 janvier 2015, FOKAL a organisé, comme chaque année depuis 2011, la commémoration du tremblement de terre du 12 janvier 2010. À cette occasion, FOKAL a inauguré une œuvre de l'artiste haïtiano-suisse Pascale Monnin dans le mémorial. L'œuvre principale est située sous le bombax au centre de l'esplanade du mémorial. Il s'agit de moulages de visages d'enfants, associés à des miroirs cassés, qui reflètent la lumière. En janvier, le bombax perd ses feuilles et les têtes se trouvent exposées à la lumière.

Parallèlement, une équipe de paysagistes, D'ici là, a travaillé à la définition de la réfection de la partie basse du mémorial, dont l'aménagement sera réalisé au cours de l'année 2016.

Enfin, FOKAL a fait réaliser une tonnelle en bambou par Franck Vendries afin d'abriter les visiteurs en cas de forte pluie et d'agrémenter le mémorial d'un espace ombragé ouvert sur la partie boisée du jardin. Cet espace est régulièrement utilisé pour des formations.

Créer un espace pour la communauté

L'ancienne propriété « Destouches », attenante au centre culturel Katherine Dunham, a été déclarée d'utilité publique en 2013 afin d'être ajoutée au parc de Martissant. FOKAL a terminé la réalisation de la canalisation de la ravine Mangonès sur ce terrain, ainsi qu'un mur de rétention pour les fortes pluies et une clôture.

La ravine Mangonès s'étend sur près de 315 mètres linéaires, du quartier de Delouis en amont jusqu'au quartier de Soray en aval. Elle traverse le Mémorial et le Centre culturel Katherine Dunham du Parc de Martissant. La construction de la ravine a permis de réduire sensiblement les épisodes d'inondations habituelles dans le quartier de Soray. En effet à l'aval de cette ravine un grand mur de soutènement de 6 mètres de hauteur et 2 mètres de largeur a été érigé et joue le rôle de barrage.

Jardin de Destouches

Membres de la communauté travaillant dans le jardin de Destouches

Sur les mêmes terrains Destouches, un Centre de ressources communautaires (CRC) va bientôt voir le jour. FOKAL a lancé l'appel d'offres pour l'étude architecturale en 2015 et c'est le bureau Espace et Structure qui est l'adjudicataire du marché. L'étude sera réalisée en 2016.

Parallèlement aux études architecturales du Centre de ressources communautaire, FOKAL met en œuvre un projet de kiosque d'eau pour la communauté sur le même terrain. Le projet « Life Tree » est le fruit d'un partenariat avec le Now Institute et KOLON pour lier accès à l'eau potable et apprentissage de la musique pour les plus jeunes, tout en créant un espace public agréable et convivial. Le projet utilisera de l'eau captée dans une source située dans le Mémorial en amont pour la rendre accessible à la population à un coût raisonnable, sans faire une concurrence déloyale aux commerces d'eau potable déjà existant dans la zone. Il y est aussi prévu une école de musique pour les plus jeunes et une programmation culturelle pour le grand public. L'inauguration est prévue pour le mois de septembre 2016.

Depuis 2014, FOKAL a implanté sur ce terrain un jardin communautaire, dans lequel se déroulent des activités de sensibilisation et d'enseignement sur les plantes, la culture potagère et la fabrication de compost avec les familles du quartier et les enfants des écoles de la zone. Sur l'année 2015, 667 participants et 37 écoles ont visité le jardin communautaire de Destouches.

Habitation Leclerc

Transformer l'ancienne habitation Leclerc

À l'automne 2014, FOKAL a lancé une étude d'envergure d'aménagement paysager sur l'ancienne habitation Leclerc pour définir les conditions de la valorisation de cet espace du parc avant une ouverture au grand public. L'étude s'est poursuivie tout au long de l'année 2015 jusqu'à la remise d'un avant-projet détaillé. Des compléments doivent être apportés à l'étude en 2016 afin de permettre à FOKAL de lancer un appel d'offres pour les premières réalisations. Cette étude préconise de réaliser un espace de restauration rapide, des bungalows pour des ateliers pédagogiques avec des enfants, des aires de jeux, des cheminements basés sur les voies existantes, et enfin un repeuplement du parc par thématique avec des espèces locales.

Les travaux réalisés ou en cours de réalisation prévus dans le plan d'aménagement paysager comme des travaux préliminaires sont les suivants :

La construction de 80 mètres linéaires de murs de soutènement et de chaussées en pierres plates :

L'ancienne habitation Leclerc est desservie par une voie de circulation principale en forme de boucle (Grande boucle) et un ensemble de cheminements piétons permettant d'explorer les intérieurs de la forêt. Le mur de soutènement a été restauré pour conforter la clôture et protéger la chaussée à l'intérieur de l'habitation. La chaussée de la grande boucle a également été restaurée, et un pont et un dégraveur ont été aménagés. Ces travaux se poursuivent en 2016.

La construction de plus de 287 mètres linéaires de murets de bordure tout au long de la route principale :

La construction d'une aire de stationnement fermée (parking) pouvant recevoir jusqu'à 10 véhicules. Deux autres aires de stationnement restent à réaliser.

La construction d'un canal de 55 mètres linéaires pour maîtriser l'eau de la source Leclerc qui traverse cette partie du parc ;

La sécurisation de l'accueil de l'ancien hôtel :

Suite au tremblement de terre de 2010, les poteaux supportant le bâtiment d'accueil de l'ancien hôtel Leclerc ont été fragilisés. Des travaux de reprise des fondations, des poteaux et de la dalle ont été réalisés et se sont achevés début 2016.

Le comblement de la piscine pour en faire un espace plat de circulation :

La réhabilitation de la grande piscine de l'ancien hôtel a fait débat, mais tenant compte des difficultés d'entretien, la FOKAL a choisi de ne pas la conserver. La piscine a été comblée afin de récupérer l'espace pour en faire une grande terrasse.

L'enlèvement des surplus de maçonnerie se trouvant dans les nombreux bungalows du site

Habitation Leclerc - vue de l'intérieur d'un bungalow en ruine

Habitation Leclerc - escalier en colimaçon

Planifier la restauration de l'ancienne résidence Pauline

En 2013, FOKAL a travaillé à la définition d'un projet pour la création d'un Institut des métiers et des sciences de l'environnement à la demande de la Présidence, en septembre 2012. Malgré la pertinence du projet et l'importance des besoins dans le domaine de la formation professionnelle supérieure dans les secteurs de la gestion environnementale, aucun financement pour son lancement n'a été trouvé à date.

Au départ l'ancienne résidence Pauline était destinée à recevoir le Centre de ressources communautaire (CRC) de Martissant, mais après la visite du Président de la République en septembre 2012 et à sa demande, le projet s'est réorienté vers la création d'un Institut des sciences et métiers de l'environnement (IMSE). Le bureau d'études JB Millet qui a gagné l'appel d'offres en mars 2013 pour l'étude du Centre de ressources communautaire a donc revu la programmation pour intégrer le projet d'Institut des sciences et métiers de l'environnement. Dans le cadre de cette étude il s'agissait de requalifier l'ancien hôtel en institut. Pour ce faire un diagnostic des bâtiments a été réalisé par un ingénieur spécialisé en structure : les conclusions étaient très inquiétantes. Le budget pour démolir et reconstruire étant élevé, un deuxième avis technique a été sollicité auprès d'un second ingénieur qui a conclu à la possibilité de renforcer ce bâtiment sans avoir besoin de l'abattre.

Vue de Martissant

2 Développer l'accès aux services publics dans le quartier

Appuyer la réalisation d'infrastructures

L'équipe en charge de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) a continué d'accompagner les bureaux d'études et les entreprises de travaux, ainsi que les associations du quartier intéressées à mener des travaux de voirie correspondant aux actions structurantes. L'équipe a ainsi continué son travail avec deux (2) visites de terrain sur la route des Dalles et la ravine Mangonès et trois (3) rencontres sur les projets structurants (route des Dalles / Manigat – Vaval et Deslouis) en janvier 2015. En février 2015 ont eu lieu deux (2) visites de terrain sur la route des Dalles et la ravine Mangonès et une réunion entre FOKAL, des représentants de l'UCLBP et les habitants de Manigat et Vaval (23 participants). En mars 2015, l'équipe a participé à une visite de terrain sur la ravine Mangonès et la route des Dalles et à l'organisation d'un focus groupe entre la firme en charge des études des actions structurantes et les habitants de Manigat et Vaval (23 participants). Enfin, en juin 2015, l'équipe a participé à l'organisation d'une (1) rencontre UCLBP/habitants de Manigat et Vaval et une (1) visite de terrain sur la rue Vaval. Les habitants de la rue Vaval déplorent que les travaux de réaménagement de la rue tardent encore, d'autant qu'elle continue de se dégrader avec les pluies et les infiltrations d'eau.

Développer le réseau d'électrification

Depuis 2011, une organisation des quartiers de Ti Bwa, Beny et Dekayèt (COGEBAT-D : comité de gestion pour l'électrification de Baigne, Ti Bois et Decayettes) cherche à réaliser l'électrification de ces zones. FOKAL a sollicité un financement de l'AFD et l'Union européenne dans le cadre du projet « opérateur » sous maîtrise d'ouvrage de l'UCLBP pour réaliser ce projet. En 2015, FOKAL a rédigé un cahier des charges et sollicité trois entreprises pour la réalisation des travaux recommandés par Electricité d'Haïti. La firme ELMECO a été retenue pour la réalisation de ces travaux qui ont été exécutés en 2016.

Améliorer l'éclairage public

Parallèlement au développement du réseau électrique, FOKAL travaille en partenariat avec Concepteurs lumière sans frontière (CLSF), association internationale de professionnels bénévoles, pour mettre en œuvre des projets d'éclairage des espaces publics du quartier. Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet « opérateur » de FOKAL à Martissant. La communauté est impliquée activement dans ce processus à travers deux organisations locales : le COGEBAT-D pour Ti Bwa, Beny et Dekayèt, et un groupe de femmes de Soray pour ce dernier quartier.
En avril 2015, FOKAL a équipé le quartier de Soray de six (6) lampadaires solaires et les quartiers de Ti Bwa, Beny et Dekayèt de six (6) autres lampadaires. Ces lampadaires ont été implantés sur des sites déterminés par la communauté et adaptés à ce type d'équipement.

Depuis 2014, FOKAL travaille avec la communauté et CLSF pour définir un mode d'éclairage adapté aux corridors piétons. En 2014, CLSF avait réalisé une première mission exploratoire sur ce sujet. En 2015, FOKAL a acquis des lampes solaires qui ont été testées pour connaître leur résistance et la qualité de leur lumière. La mission de CLSF initialement prévue à l'automne 2015 a été reportée à janvier 2016 pour implanter les lampes à Ti Bwa, Beny et Dekayèt, avec le COGEBAT-D.

Gérer les déchets

Dans le cadre du projet « opérateur » de FOKAL à Martissant, financé par l'AFD et l'Union européenne, sous maitrise d'ouvrage de l'UCLBP, la gestion des déchets dans Martissant a pu se faire à deux niveaux : à un niveau institutionnel, et à un niveau communautaire.

La FOKAL et le Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides (SMCRS) ont signé un protocole le 20 juin 2014, pour normaliser la collecte des déchets dans Martissant. Parallèlement les habitants sont sensibilisés et informés des heures de passage des camions du SMCRS, de l'itinéraire emprunté, etc. Ainsi pendant l'année 2015, les camions du SMCRS sont passés ramasser les déchets 3 à 4 jours par semaine, à raison de 2 voyages par jour. Une baisse a pu être observée en novembre, suite à des pannes d'ordre mécanique et des difficultés d'ordre institutionnel. De janvier à décembre 2015, 197 voyages ont été effectué par les camions du SMCRS pour ramasser les déchets dans le quartier, pour un total de 4589 m3 de déchets ramassés.

En 2015, la FOKAL a continué à soutenir ses relais au sein de la communauté : les organisations communautaires de base et son réseau de bénévoles : les « noyaux de familles mobilisatrices ».

Parmi les 113 organisations de base enregistrées dans la ZAC, trente (30) organisations et trente quatre (34) noyaux répondent aux sollicitations de FOKAL et participent régulièrement à des activités de nettoyage et de sensibilisation. En 2015, noyaux et organisations ont participé à vingt sept (27) projections de films documentaires sur l'environnement (588 personnes y ont participé) ; et soixante-douze (72) réunions de programmation ont eu lieu. Dix (10) rencontres thématiques se sont faites autour de sujets comme la gestion des déchets, la responsabilité citoyenne, la santé et l'agriculture urbaine. Une visite institutionnelle a été organisée pour mener des membres de la communauté dans les bureaux du SMCRS, dans la décharge de Truitier, et dans l'entreprise privée GS & Haïti Recycling.

Sur l'ensemble de l'année, soixante quinze (75) sessions de nettoyage bénévole et deux (2) sessions d'assainissement rémunérées ont été effectuées par les noyaux.

Développer l'agriculture urbaine

La FOKAL inscrit au nombre de ses priorités le développement de l'agriculture urbaine dans Martissant et conduit ses activités dans deux parties de la ZAC : la partie urbaine dense et la partie plus montagneuse, dite « zone tampon ».

La promotion de l'agriculture prend forme à travers un soutien aux initiatives maraichères des familles ; des formations domiciliaires et dans le parc ; de la sensibilisation scolaire et l'aménagement d'infrastructures agricoles dans le morne.

Fin 2014, une centaine de familles volontaires avaient été sélectionnées pour participer à un travail continu de développement de l'agriculture: elles avaient reçu des plantules (choux, tomates, poivrons, aubergines, piments) pour réaliser des petites plantations à domicile. Suivis par les équipes de la FOKAL (visites, conseils, désinfection des jardins), quarante (40) jardins étaient réussis sur l'ensemble de l'année 2015.

Jeune homme récoltant des choux dans le jardin de Destouches

Poivrons du jardin de Destouches

Le parc de Martissant a été utilisé pour accueillir et former les familles volontaires. Des formations ont été réalisées dans les pépinières collectives de l'habitation Leclerc, dans les cours des familles et dans le jardin expérimental de Destouches. De nouveaux espaces ont été conçus et aménagés dans le parc de Martissant pour servir de lieux d'apprentissage et d'expérimentation : un verger d'arbres fruitiers d'une superficie de 2900 m2 ; et un espace de compostage avec trois bacs à compost.

Les scolaires sont mobilisés pour participer à des visites de tous ces espaces du parc, des formations sur les techniques de fabrication de compost, de production de plantules, de plantation, d'arrosage, etc. Ce sont les « cellules d'agriculture urbaine », composées d'élèves et de professeurs, qui participent régulièrement à ces visites. En 2015, 667 participants de 37 écoles se sont rendus dans les formations à Destouches (jardin et espace de compostage).

Ecolière plantant une bouture de plante

Ecoliers en visite dans la pépinière de Leclerc

Améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement

Dans le cadre du projet « opérateur » de FOKAL à Martissant, un appel d'offres a été lancé le 4 mai 2015 auprès de cinq (5) bureaux d'études. Deux offres ont été reçues et analysées par un comité de sélection auquel le CTE RMPP a participé. La contractualisation et le lancement de l'étude auront lieu en 2016.

Parallèlement, FOKAL a travaillé avec la direction de l'assainissement de la DINEPA sur la proposition d'appui aux familles pour l'équipement en toilettes des maisons dans la zone de « Cajou », dans la partie haute de la ZAC. La DINEPA a recommandé un forage afin de déterminer la profondeur de la nappe phréatique et les risques de pollution à envisager en cas de fosses à fond perdu. Par ailleurs, la DINEPA a demandé à ce que la stratégie d'intervention de la FOKAL soit révisée : en effet, la loi exige que tout logement ait une toilette, aussi la DINEPA souhaite que les projets des organisations non étatiques n'aident pas directement les propriétaires pour implanter des toilettes chez eux. FOKAL a réorienté son intervention pour motiver les propriétaires à réaliser eux-mêmes les travaux pour la création de toilettes et pour les appuyer dans la recherche de solutions d'accès à l'eau.

Ecolières d'une école de Martissant

3 Appuyer une éducation de qualité dans la zone

Une enquête sur la situation des écoles dans le quartier

En 2014 et 2015, FOKAL a réalisé une enquête dans 136 écoles. Le rapport d'enquête a été finalisé en juillet 2015 et fait état d'une situation alarmante pour la plupart des écoles du quartier sur le plan de la sécurité physique en particulier. Les issues de secours sont très souvent absentes ou obstruées, et l'architecture des établissements laisse à craindre des dégâts importants en cas de séisme. De plus, la gestion des toilettes, des poubelles et l'accès à l'eau sont souvent problématiques.

En 2016, il est prévu de restituer les résultats de l'enquête aux écoles et aux acteurs du quartier, afin d'envisager des alternatives concrètes à la fragilité des infrastructures et à la vulnérabilité du public scolaire.

Ecoliers jouant au foot dans une école de la ZAC

Ecolières en pause déjeuner dans une école de la ZAC

Valoriser la problématique de l'environnement dans les écoles du quartier

Pour promouvoir une meilleure gestion environnementale et contribuer à développer une conscience écologique chez les jeunes, la FOKAL s'appuie sur les comités d'hygiène qu'elle a créés, véritables agents de promotion de l'environnement au sein des écoles et avec lesquelles elle organise des activités pédagogiques. En 2015, on compte 67 comités d'hygiène avec lesquels ont eu lieu au sein des écoles : des rencontres de structuration (14) ; des activités de nettoyage et de sensibilisation (4) ; des causeries éducatives (12 causeries qui ont touché 1 110 participants); des causeries organisées avec l'OPC (3 qui ont touché 379 participants) et avec l'équipe santé-droits (3 causeries qui ont touché 490 participants; des projections-débats (8 qui ont touché 570 participants).

Projection d'un documentaire sur l'environnement dans une école de la ZAC

En plus des activités menées à l'intérieur des écoles, la FOKAL utilise également le parc comme espace propice à la sensibilisation, et y organise chaque année, plusieurs fois par an, des activités à l'intention des scolaires. En 2015, 4 ateliers de récupération et de valorisation des déchets ont eu lieu et ont regroupé en tout 200 participants, issus de plus de 50 écoles partenaires. Ces ateliers ludiques de fabrication d'objets d'artisanaux à partir de matériaux récupérés constituent un moyen de partager l'importance du tri et du recyclage des déchets solides. Pour y participer, les élèves doivent au préalable avoir collecté les sachets plastiques, les bouteilles, et autres déchets solides qui serviront à l'exécution des travaux. Ils sont donc eux-mêmes connaisseurs et acteurs des gestes éco-citoyens.

En juin 2015, la FOKAL a célébré la semaine de l'environnement autour de la journée mondiale de l'environnement (5 juin) : sensibilisation dans les écoles et activités dans le parc ont permis de toucher 532 participants.

Enfants lors d'un atelier de valorisation des déchets

Améliorer l'accès à la lecture publique

En avril et juin 2015, les équipes de Gestion urbaine de proximité (GUP) et Morne de la FOKAL, avec l'appui technique de la bibliothèque du CCKD ont pu réaliser 19 rencontres de sensibilisation à l'environnement par le médium du livre pour enfant, à travers un fond de livre offert par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). 219 élèves et 13 responsables de 19 écoles ont été touchés par ces activités. Les professeurs les plus motivés ont été sollicité pour réaliser une animation autour du livre dans le parc de Martissant lors de la célébration de la journée mondiale de l'environnement le 5 juin.

Animateurs du parc faisant la lecture à des enfants

Livres issus du fonds de l'OIF exposés dans une salle de classe

Bénévoles du quartier au cours d'une fumigation

4 Faciliter l'accès à la santé dans la zone d'aménagement concerté

Lutte anti-vectorielle avec le MSPP

Le projet Santé-droits de FOKAL à Martissant a réalisé, en partenariat avec le Programme national de lutte contre la malaria (PNCM) du Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) 4 sessions de lutte anti-vectorielle en 2015 avec cent (100) volontaires de l'ensemble du quartier. Ce travail vise à éliminer non seulement les risques de transmission du paludisme, mais également de la dengue, du zika, du chikungunya et de la filariose lymphatique. Pendant dix jours l'équipe composée des brigadiers polyvalents du PNCM, des employés du parc de Martissant et des volontaires du projet santé-droits sillonnent le quartier de Martissant. Durant chaque campagne, soixante-dix (70) volontaires en moyenne sont mobilisés à raison de sept (7) personnes par sous-quartier. Le matin, les équipes repèrent les gîtes larvaires et les traitent. Le soir, les mêmes équipes réalisent des fumigations dans les sous-quartiers. La population globale touchée est estimée à plus de 40000 personnes.

Enquête qualitative sur le métier de bayakou

Pour mieux comprendre la vidange manuelle et son rôle dans la filière de l'assainissement et le maintien d'un environnement salubre, le projet santé-droits a effectué une enquête qualitative auprès d'une vingtaine de « bayakou » (vidangeurs manuels en créole) résidant et exerçant leur métier à Martissant.

Ne disposant que d'outils et d'équipements rudimentaires pour accomplir leur tâche, ces professionnels évoluent dans des conditions très pénibles. Peu sensibilisés aux questions de santé publique, de leur propre protection et de la protection de l'environnement, les bayakou opèrent, souvent, en dehors des règles et principes d'hygiène, ce qui présente un risque élevé pour leur santé, celle de leur entourage et celle de la population en général..

Les résultats de cette étude ont permis de formuler des recommandations visant une amélioration des conditions de travail des bayakou sans les risques d'accidents, d'infections, de contamination et de propagation de certaines maladies telles que le choléra qui restent imminentes dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC).

Enquête ethnobotanique sur la prise en charge de la douleur

Dans le cadre d'un partenariat entre la FOKAL et l'organisation non gouvernementale française Douleurs sans Frontières (DSF), une étude a été menée à Martissant, auprès des ménages et de plusieurs médecins-feuilles (pratiquants de médecine traditionnelle). Son objectif général était de déterminer les connaissances, aptitudes et pratiques des familles en matière de prise en charge des symptômes et/ou pathologies douloureuses par les plantes puis de proposer des alternatives de prévention, de soulagement voire de traitement aux patients éprouvant des douleurs (alternatives aux médicaments conventionnels).
Pour réaliser la phase de collecte des informations, 17 jeunes du quartier de Martissant ont été recrutés comme enquêteurs, superviseurs et accompagnateurs. Huit cents questionnaires ont été remplis par les enquêteurs. Un rapport détaillé sera finalisé lors du premier trimestre 2016. Une diffusion large des résultats est prévue à travers des ateliers/conférences et la distribution des livrets du rapport de l'étude pour atteindre le secteur pharmaceutique et le secteur médical en général.

Prévention contre le choléra

Le quartier de Martissant est douloureusement frappé par le choléra, en particulier en raison de la vétusté du réseau de distribution d'eau. L'équipe santé-droits de FOKAL a formé trente (30) bénévoles du projet à la prévention et la prise en charge du choléra, et a réalisé une formation spécifique à destination des habitants de la partie rurale du morne l'Hôpital. Des logements ont été désinfectés pour prévenir la contamination. De plus, FOKAL a organisé une journée de célébration de la journée mondiale du lavage des mains au savon. Cinquante (50) élèves des écoles du quartier ont participé aux activités.

Collecte de sang avec la Croix rouge haïtienne

En juillet 2015, l'équipe santé-droits a organisé une collecte de sang en partenariat avec la Croix rouge haïtienne dans le parc de Martissant et au siège de FOKAL à l'avenue Christophe. Ces collectes sont également l'occasion pour le grand public de détecter et mieux prévenir certaines maladies.

Conférence sur la santé publique

En partenariat avec la commission santé du cadre de liaison inter-ONG, FOKAL a accueilli une conférence en 2015 sur la santé des femmes. La conférence a réuni plus de 140 participants.

Panélistes lors de la conférence sur la santé publique

Réunion communautaire dans le Morne

5 Favoriser le développement durable du morne l'Hôpital

En 2015, l'équipe de FOKAL a travaillé à nouer des liens avec la communauté rurale du morne l'Hôpital. Au cours de plusieurs réunions communautaires, l'équipe a informé le public sur les objectifs du projet. Parallèlement, une enquête a été menée sur les parcelles agricoles afin de mieux connaître le terrain et les pratiques paysannes. Durant l'automne, FOKAL a commencé à mettre en place une pépinière à destination de la communauté dans la localité de Saint-Jude. Enfin, un diagnostic a été réalisé pour déterminer les moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer la récupération d'eau de pluie dans les familles pour garantir l'arrosage des cultures et un approvisionnement régulier en eau pour les tâches ménagères et l'hygiène.

En septembre 2015, une étude a été lancée grâce à un financement de l'AFD et l'Union européenne pour réaliser un zonage de la partie rurale du morne. Les résultats de cette étude seront connus au 2e trimestre de l'année 2016. L'Office de sauvegarde et d'aménagement du morne l'Hôpital (OSAMH) a prêté main forte aux consultants et à l'équipe de FOKAL pour mener à bien les premières étapes de l'étude en 2015.
FOKAL a rencontré à plusieurs reprises les services en charge de la prévision météorologique au ministère de l'agriculture. Le Centre national de météo (CNM) a proposé à FOKAL un plan pour l'implantation de stations météo dans le morne et pour leur gestion. FOKAL cherche des financements durables pour garantir que les installations seront utiles à moyen terme.

Enfin, FOKAL a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'une étude d'ingénierie sur 16 ravines, 5 impluviums et 4 micro-retenues sur financement de l'AFD et l'Union européenne et sous maîtrise d'ouvrage de l'UCLBP. Le contrat a été finalisé et l'étude sera réalisée durant l'année 2016.

Réunion de présentation de l'étude du morne animée par les consultants

Réunion d'information communautaire à St Jude

Travailleurs sur le terrain de Destouches

6 Perspectives du projet

Un nouveau projet pour les jeunes avec la Croix Rouge américaine

En 2015, FOKAL a participé à un appel à propositions de la Croix Rouge américaine sur la jeunesse et le projet a été retenu. À compter de février 2016, FOKAL lancera donc un nouveau projet dans le quartier de Martissant baptisé « Citoyenneté à Martissant ». Le projet comprend, entre autres, des camps d'été avec les enfants du quartier, un travail en partenariat avec l'Office de protection du citoyen (OPC) pour la réalisation d'une fresque sur les droits humains, un atelier de vidéo sur le thème « avoir vingt ans à Martissant », un appui au Centre d'appui psychologique de la Confédération haïtienne des religieux (CAP-CHR) et à Baskètbal pou Ankadre Lajenès. Le projet se poursuivra jusqu'en 2017.

Aménagement de l'ancienne habitation Leclerc

Sur la base de l'étude réalisée par D'ici là, bureau d'architectes paysagistes français, en collaboration avec Exploration Architecture, BIEB et Pierre Lombion, FOKAL lancera en 2016 les travaux d'aménagement de l'ancienne habitation Leclerc. La première phase des travaux concerne l'aménagement d'un premier parcours paysager, la réalisation d'une aire de jeux pour enfants, l'implantation d'un petit restaurant, la création d'une maison de l'environnement, et la rénovation de plusieurs anciens bungalows de l'hôtel pour abriter le magasin de la pépinière et les gardes champêtres.

Structure institutionnelle de gestion du parc

En 2016, FOKAL travaillera à plusieurs scénarios pour mettre sur pied une structure autonome de gestion du parc de Martissant. Les scénarios intègreront non seulement le schéma institutionnel mais aussi des modèles de financement et les références pour le cadre légal de la structure.

Bombax du mémorial du Parc de Martissant

7 Historique du projet

En 2007, les terrains du parc de Martissant ont été déclarés d'utilité publique par arrêté présidentiel. Il s'agissait alors de l'ancien hôtel Habitation Leclerc, de la résidence privée de Katherine Dunham, des terrains Fongging et de la résidence de la famille Mangonès. Le même arrêté a défini une aire géographique appelée Zone d'aménagement concerté (ZAC) qui entoure le parc et englobe plus de 45.000 habitants, de la crête du morne l'Hôpital au bord de mer, de la ravine Jeannot à l'ouest à la ravine Bréa à l'est. En août 2007, FOKAL a reçu un mandat du gouvernement haïtien pour la gestion du projet du parc. Le principal bailleur de fonds de la FOKAL s'est alors engagé auprès de la fondation pour ce projet. Son soutien ne s'est jamais démenti depuis lors.

Grâce à un financement de Open Society Foundations et de l'Union européenne, FOKAL a débuté des activités de concertation et d'étude dans le quartier. En 2010, les premiers travaux furent lancés pour canaliser les ravines dans le parc et clôturer ce dernier. Le projet de rénovation de l'ancienne maison de Katherine Dunham a dû être entièrement révisé à cause des dégâts causés par le tremblement de terre. La bibliothèque a ouvert ses portes au public en janvier 2015.

En 2010, FOKAL a lancé un projet pour la gestion des déchets solides dans le quartier, en partenariat avec le Service métropolitain de collecte des résidus solides. Ce partenariat perdure jusqu'à aujourd'hui. La même année, FOKAL a débuté un projet pour l'amélioration de l'accès à la santé et au droit de la santé.

En 2011-2012, FOKAL a été maître d'ouvrage délégué du MTPTC pour la réalisation d'une étude de schéma d'aménagement sur le quartier. Le schéma a été validé par le MTPTC, le CIAT et la Mairie de Port-au-Prince en mars 2012. La maîtrise d'ouvrage de la mise en œuvre du projet a été transférée cette même année du MTPTC à l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP).

En 2014, FOKAL a signé un contrat d'opérateur avec l'UCLBP pour la mise en œuvre de certaines des actions recommandées dans le schéma d'aménagement de 2012 et la poursuite des actions de gestion urbaine.

Sigles

AFD :	Agence française de développement
CCKD :	Centre culturel Katherine Dunham
COGEBAT-D :	Comité de gestion de l'électricité de Baigne, Ti Bois et Descayettes
CTE RMPP :	Centre technique d'exploitation de la Région métropolitaine de Port-au-Prince (DINEPA)
DINEPA :	Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement
EDH :	Electricité d'Haïti
MSPP :	Ministère de la santé publique et de la population
MTPTC :	Ministère des travaux publics, des transports et des communications
OREPA :	Office régional de l'eau potable et de l'assainissement
OSAMH :	Office de sauvegarde et d'aménagement du Morne l'Hôpital
OSF .	Open Society Foundations
PNCM :	Programme national de lutte contre la malaria
SMCRS :	Service métropolitain de collecte des résidus solides
UCLBP :	Unité de construction de logements et de bâtiments publics
UE :	Union Européenne